

## Règlement du concours de poésie

Dans le cadre des Semaines d'Education Contre les Discriminations et le Racisme (SECDR), un concours de poésie est (organisé/proposé) par la médiathèque municipale de La Roche-sur-Foron.

### A quelle période ?

Le concours débute **le mardi 16 janvier 2023 et se termine le samedi 27 avril 2024**.  
La remise des prix aura lieu **le samedi 29 juin 2024**.

### Qui peut participer ?

Toutes personnes à partir de 10 ans.

### Quelles sont les conditions ?

**Le Thème: « Les Jeux Olympiques et Paralympiques »**

- Critères :
- Utiliser au minimum 2 mots de cette liste :  
Handisport / Adrénaline / Aller aux oranges / Champion / Collectif / Echappée / Faux départ / Hors-Jeu / Mental / Prouesse / S'encorder
  - Feuille A4 recto
    - Titre du poème
    - Texte de minimum 5 lignes
    - Nom de l'auteur
  - Au verso
    - Coordonnées complètes : Nom, prénom, âge, mail et numéro de téléphone
    - Engagement de céder ses droits d'auteurs pour diffusion et affichage du poème en notant de manière manuscrite la phrase:
      - "j'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à céder gratuitement les droits de représentation de mon œuvre à la ville de La Roche-sur-Foron pour diffusion à la médiathèque, sur le site internet de celle-ci, ainsi que ceux de la commune".
      - Dater et signer.
- Déposer le texte dans la boîte de retour accessible à l'extérieur de la Médiathèque ou dans la ruche à poèmes à l'intérieur.

### Qui délibère ?

Un jury composé de 3 personnes (un élu, une personne du service Médiathèque et un usager - auteur) choisira les textes gagnants.

### Que gagner ?

**Les textes gagnants recevront un prix et seront exposés à la médiathèque, sur le site Internet de celle-ci et de la commune.**